

## AVIS PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le compte de Madame Mariette Clees concernant des travaux de stabilisation du cours d'eau « Bréisbich » à Clervaux a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau. (Référence EAU-AUT-24-0968)  
Publication faite en exécution de l'art. 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours)

Clervaux, le 30 décembre 2024  
Le bourgmestre  
(s) Georges KEIPES

